

Madame la Proviseure

à

Madame, Monsieur,
Parents d'élèves

ELECTIONS PARENTS D'ELEVES **Au Conseil d'Administration**

La Proviseure

Madame, Monsieur,

Service :
Secrétariat de direction

Le vendredi 7 octobre 2022 se dérouleront les élections des parents d'élèves au Conseil d'Administration.

Objet : Elections de parents
d'élèves

Le Conseil d'Administration a un rôle prépondérant dans un établissement scolaire. Composé de 30 membres (membres de droit, collectivité territoriale, personnels, enseignants, personnalités qualifiées, parents, élèves), il se réunit au moins 3 fois par an.

Affaire suivie par :
Mme Brigand

Le CA dispose de compétences décisionnelles et de compétences consultatives.

- a) Fixe les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative dont disposent les EPLE.
Essentiellement :
- L'organisation de l'établissement en classes et modalités de répartition des élèves ;
 - L'emploi des dotations horaires dans le respect des obligations résultant des horaires réglementaires ;
 - L'organisation du temps scolaires et les modalités de la vie scolaire ;
 - La préparation de l'orientation et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
- b) Adopte le règlement intérieur, le projet d'établissement et approuve le contrat d'objectifs conclu entre l'établissement et l'autorité académique.
- c) Etablit chaque année un rapport sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement, le contenu de ce rapport étant entendu à la mise en œuvre des expérimentations et des contrats d'objectifs.
- d) Adopte le budget et le compte financier de l'établissement.
- Décide de la passation de conventions dont le chef d'établissement est signataire ou de l'adhésion à tout groupement d'établissements,
 - Se prononce sur toute question ayant trait notamment à l'accueil et à l'information des parents ou aux questions relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité.

Château-Renault,
Le 15 septembre 2022

15 rue A. Bauchant
37110 Château-Renault

Tel. : 02.47.29.80.00
Fax : 02.47.56.05.22



Le nombre de parents représentants titulaires est de 5 (autant de suppléants), soit un total de 10. Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative et ont un rôle essentiel dans la prise de décisions qui concernent le lycée.

Je vous remercie de me faire connaître rapidement avant le 30 septembre votre éventuelle candidature par le biais du coupon-réponse ci-joint.

Claude BRIGAND
La Proviseure

